



NOUVELLES TETES AU SEIN DE L'EFFECTIF DE LA MAIRIE DE PARDIES

Françoise CASTAGNET a décidé de faire valoir son droit à la retraite à partir du 31 décembre 2020 après 37 années passées au service de notre commune. Françoise va débiter une nouvelle vie mais avant de libérer son siège, elle a pour mission de transmettre tout son savoir sur notre village à **Florent JUET** recruté pour la remplacer.



Le nouveau secrétaire a pris ses fonctions le 2 novembre 2020, il est désormais à votre service à la mairie. Précédemment employé par le Centre de Gestion et lauréat du concours de Rédacteur principal, Florent a été jugé le plus apte à prendre ce poste suite à un appel à candidatures qui a retenu l'attention de 32 candidats.

A l'école, **Pascale BUIGUES** occupe depuis le 4 novembre 2020 le poste d'agent d'entretien qui était vacant. Pascale arrive sur Pardies suite à une mutation du SIVOM d'Arthez de Béarn où elle occupait un poste similaire.

La municipalité a reçu les deux nouveaux employés et leur souhaite une bonne intégration auprès de l'équipe communale.



Pandémie Covid-19

C'est donc dans des conditions particulières que nous avons accueilli ces deux nouvelles recrues. Aujourd'hui, la situation sanitaire que nous traversons nous oblige à respecter les consignes préfectorales.

La municipalité de Pardies reste d'autant plus à votre écoute pendant cette période difficile pour tout le monde :

- **les personnes en difficultés, fragiles ou isolées sont invitées à se faire connaître auprès de la mairie** afin que le CCAS puisse mettre en place les dispositions nécessaires pour les soutenir.
- comme réalisé au mois de mars, **la municipalité vient apporter son soutien aux petits commerces**, locataires de la commune, **qui ne peuvent pas ouvrir leur boutique** en les exonérant du paiement des loyers pendant la durée de ce nouveau confinement.

Afin de traverser au mieux cette période, nous vous invitons à faire preuve de **solidarité** envers votre entourage et à respecter les consignes contraignantes mais obligatoires et nécessaires dues à cette pandémie.

Les commerces de la commune se sont organisés pour vous recevoir ou pour mettre en place une offre à emporter :

BOULANGERIE PATISSERIE « Au petit bonheur »	05 59 71 54 72
EPICERIE SNACK BIO « Bio Piazza »	05 24 36 53 55
FLEURISTE « L'Agapanthe »	09 52 52 19 59
RESTAURATION RAPIDE : « Dino Burger »	06 37 65 49 79
RESTAURANT « Le Pottock »	05 59 60 48 81
ROTISSERIE « Aux saveurs rôties »	06 46 30 62 69

Plan Vigipirate

Depuis le 29 octobre 2020 le gouvernement a porté le **plan Vigipirate au niveau le plus haut « sécurité renforcée – urgence attentat »** sur l'ensemble du territoire national.

En cette période de menace terroriste, la municipalité vous demande de **porter une attention particulière** autour des bâtiments communaux et plus particulièrement à proximité du groupe scolaire.

L'ensemble des employés municipaux a été sensibilisé aux réflexes à adopter en cas d'alerte.

Commémoration du 11 novembre

En raison de l'évolution de la situation sanitaire, **la cérémonie de commémoration du 11 novembre 2020 se tiendra en petit comité en respectant les consignes préfectorales** (6 personnes maximum, respect des gestes barrières et port du masque, cérémonie non ouverte au public et sans invitations auprès des associations d'anciens combattants).

Monsieur le Maire déposera une gerbe au monument aux morts à 11h00 accompagné de quelques élus et d'un porte-drapeau.

<p style="text-align: center;">PENSEZ A VOUS, PENSEZ AUX AUTRES PAS DE DEPLACEMENTS INUTILES : RESTEZ CHEZ VOUS</p>
--